

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ PAR LE TOURISME

Le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme (HRT) est l'un des secteurs économiques dont la croissance est la plus rapide dans le monde. Il est à très forte intensité de main-d'oeuvre et c'est un vecteur important de développement et d'emploi, notamment pour ceux qui ont des difficultés à accéder au marché du travail, c'est-à-dire les femmes, les jeunes, les travailleurs migrants et les populations rurales. Il peut, dans une large mesure, contribuer au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés (PMAs).



Pourquoi des mesures s'imposent

En tant qu'industrie de services à très forte intensité de main-d'oeuvre, le secteur HRT possède de nombreux atouts pour réduire la pauvreté en développant le concept de tourisme durable dans la chaîne de valeur et en réduisant les déperditions grâce à l'établissement de liens avec les autres secteurs.

Une destination durable

- Pour devenir une destination durable et attrayante, un lieu doit offrir une **vaste gamme de services**, et notamment des infrastructures comme des réseaux électriques et de distribution d'eau, des infrastructures aéroportuaires et routières pour faciliter la fourniture de services hôteliers et de restauration, et faire l'objet d'une promotion commerciale efficace. Le développement de ces infrastructures peut pleinement **profiter aux personnes pauvres habitant sur le lieu touristique** en leur donnant accès aux marchés et aux emplois, ce qui permet d'améliorer la fourniture de biens et de services à l'économie dans son ensemble.

Faits et chiffres

- Malgré les changements structurels dus aux nouvelles technologies, l'industrie reste un grand gisement d'emplois, notamment dans les pays en développement où sa croissance a été très rapide ces dernières décennies.
- En 2010, les voyages et le tourisme ont, selon les estimations, représenté quelque **9,3% du PIB mondial**. Les investissements dans le tourisme ont été estimés à 9,2% des investissements mondiaux.
- **Les exportations du tourisme** représentent **30% des exportations mondiales** de services commerciaux (6% des exportations totales de biens et de services).
- **Les arrivées de touristes internationaux** ont augmenté de **4,3%** par an entre 1995 et 2008. En 1950, l'industrie du voyage n'enregistrait que 25 millions d'arrivées de touristes internationaux; ce chiffre a sensiblement augmenté, passant à 277 millions en 1980, 684 millions en 2000 pour atteindre 922 millions en 2008.
- Pour ce qui est de la **chaîne d'approvisionnement dans le secteur, un emploi** au sein-même du secteur HRT crée indirectement **1,5 emploi supplémentaire** dans les secteurs connexes. En 2010, l'économie globale du secteur a pourvu à plus de **235 millions d'emplois**, ce qui représente environ **8 %** du nombre total d'emplois (directs et indirects) soit un emploi sur 12,3 emplois.
- **Les femmes** représentent entre **60 et 70%** de la main-d'oeuvre.
- **L'emploi des jeunes** est notable dans le secteur. La moitié de la main-d'oeuvre a moins de 25 ans.
- **Les arrivées de touristes dans les PMAs** (1998-2008) ont triplé, affichant un taux moyen de croissance de 13% et une augmentation des recettes du tourisme qui sont passées de 1 à 5,3 milliards de dollars des Etats-Unis.
- **30 des 49 PMAs** ont misé sur le tourisme en tant que **secteur important de croissance et de développement**; et le tourisme international compte parmi leurs trois principales sources de devises étrangères.
- Le tourisme représente **la principale exportation de services dans les PMAs**, soit 33% de leurs exportations et 65% pour les pays insulaires.

Possibilités offertes aux personnes peu qualifiées et aux groupes désavantagés

- Le secteur et ses composantes informelles procurent un **grand nombre d'emplois aux travailleurs ayant peu ou pas de formation scolaire**: ils peuvent offrir des **débouchés aux personnes qui souffrent d'un grave désavantage social ou d'un déficit de compétences**, alors que d'autres milieux de travail n'offrent pas toujours de telles possibilités.

Conditions de travail et dialogue social

- Le secteur prospère dans un contexte où l'établissement de bonnes **relations entre employeurs et travailleurs et d'un dialogue social performant, où le développement des compétences et des conditions de travail décentes** sont essentiels pour fournir un **service de qualité** et promouvoir un **tourisme durable**. Or, les conditions de travail se traduisent souvent par un travail effectué en dehors des heures normales et par des horaires de travail irréguliers, et notamment de longues heures de travail, par un travail en astreinte, des emplois occasionnels, temporaires, saisonniers et à temps partiel qui vont de pair avec un manque de sécurité, des salaires relativement bas, la précarité de l'emploi, des perspectives de carrière limitées, un niveau élevé de sous-traitance et d'externalisation et une forte rotation des effectifs.

Egalité

- On observe un **écart entre les qualifications et la réalité sur le lieu de travail** dans le cas des **femmes et des jeunes**. Les femmes dépourvues de qualifications ou semi-qualifiées occupent généralement les emplois les plus vulnérables où elles risquent le plus souvent d'être confrontées à de mauvaises conditions de travail, à l'inégalité de chances et de traitement, à la violence, à l'exploitation, au stress et au harcèlement sexuel. Elles souffrent également de ségrégation en termes d'accès à l'éducation et à la formation. A compétences comparables, les femmes gagnent en moyenne 25% de moins que les hommes.

Déperditions et relations d'interdépendance

Bien que le secteur soit un vecteur du développement social et de la réduction de la pauvreté et qu'il contribue à accroître les revenus locaux grâce à son fort potentiel de création d'emplois, ses entreprises ont souvent tendance à s'approvisionner auprès de fournisseurs étrangers plutôt que de chercher à établir des liens d'approvisionnement locaux. Ces « déperditions » dans les dépenses et les recettes du tourisme représentent entre 40 et 50% des recettes brutes du tourisme pour la plupart des pays en développement, et entre 10 et 20% pour les pays développés et les pays en développement présentant une plus grande diversité. Ces déperditions peuvent être réduites si l'on crée des activités locales intersectorielles (en établissant entre autres des liens avec d'autres secteurs comme la construction, l'agriculture, la pêche, l'industrie agro-alimentaire, la fabrication de meubles, l'artisanat, les mass media et les loisirs, les transports, les services collectifs de distribution comme l'énergie et les télécommunications).

La création de liens nécessite:

- **Des stratégies politiques nationales efficaces et un cadre réglementaire** qui mise sur le développement local.
- **Des partenariats public-privé:** collaboration entre les entreprises du tourisme et les collectivités locales pour établir des réglementations et des politiques régissant les chaînes d'approvisionnement locales; établissement de débouchés commerciaux durables pour les fournisseurs locaux, qui contribuent à **maintenir les contextes locaux** tout en garantissant la qualité et la quantité des services et en offrant aux touristes l'expérience unique d'entrer en contact avec les entreprises locales.



Les plans stratégiques de réduction de la pauvreté

Politiques, réglementations et stratégies intelligibles président au développement du tourisme durable, à la réduction de la pauvreté à grande échelle, à la protection des ressources naturelles et des modes de vie et à la promotion du développement économique. Par ailleurs, elles contribuent à maintenir la cohésion sociale et l'identité des communautés locales. Les gouvernements jouent un rôle décisif dans l'élaboration des stratégies, des programmes et des politiques de développement ainsi que des dispositions réglementaires régissant la sécurité et la santé des travailleurs, l'assainissement, les conditions de travail, l'infrastructure, l'éducation et la formation.

- **Evaluer et contrôler l'incidence** des grandes évolutions du tourisme sur **l'environnement**.
- Encourager les chaînes d'approvisionnement du secteur à **faire appel aux entreprises locales** et à être moins tributaires des produits importés.
- **Promouvoir la maîtrise locale des initiatives** en facilitant l'accès aux finances par l'octroi de crédits et de prêts aux plus pauvres, garantissant des rendements économiques équitables sur les ressources gérées par les communautés.
- **Soutenir l'emploi local** en mettant en place des programmes de vulgarisation visant à éduquer les populations locales et à les informer sur les perspectives d'emploi dans l'industrie HRT et les secteurs connexes.
- **Renforcer la collaboration et la communication** entre l'industrie du tourisme et les communautés locales afin que ces dernières soient prêtes à fournir les denrées alimentaires, les biens, les services ou les infrastructures et qu'elles soient en mesure de mieux appréhender les besoins de l'industrie.
- **Se pencher sur les difficultés rencontrées actuellement dans l'emploi**, et notamment les mauvaises conditions de travail sur le lieu de travail, et sur l'élimination du travail des enfants.

Commerce Equitable dans le Tourisme en Afrique du Sud

L'organisation à but non lucratif Commerce Equitable dans le Tourisme en Afrique du Sud (FTTSA), soutenue par l'OIT, s'emploie à promouvoir le tourisme durable en sensibilisant l'opinion publique, en effectuant des recherches, en menant des campagnes de mobilisation et en favorisant le renforcement des capacités dans l'industrie. Elle se porte garante des entreprises du tourisme qui appliquent les principes du « commerce équitable » et du tourisme responsable. Un label spécial est accordé aux entreprises qui s'engagent à respecter les principes de répartition équitable, de démocratie, de respect, de fiabilité, de transparence, de durabilité et autres critères y relatifs, et notamment les salaires et les conditions de travail équitables, les achats équitables, les activités équitables, la répartition équitable des bénéfices et le respect des droits de l'homme, de la culture et de l'environnement. La FTTSA soutient les communautés, les économies et entreprises locales qui sont gérées dans le respect des valeurs morales, en tenant compte des intérêts de la collectivité et qui sont respectueuse de l'environnement.

Source: www.fairtourismsa.org.za

Formation et développement des compétences

L'efficacité opérationnelle et la qualité du service dans le secteur passent par l'éducation, la formation professionnelle, le perfectionnement et le développement des ressources humaines.

- **Aider les entreprises du tourisme** à mettre sur pied des **programmes performants de formation et de développement des compétences** à l'intention des travailleurs et des employeurs, notamment dans les PME qui constituent la plus grande proportion des entreprises du tourisme dans les pays en développement.
- L'éducation et la formation professionnelles doivent aborder des questions comme le VIH/sida, l'emploi des jeunes et la sécurité et la santé au travail dans le secteur du tourisme.

Dialogue social

Un dialogue social performant, accompagné d'un système d'évaluation des travailleurs bien conçu et bien mené par les entreprises, peut améliorer le processus de mise en valeur des travailleurs, à tous les niveaux, de sorte qu'il réponde mieux aux besoins des entreprises et des travailleurs.

- **Promouvoir le dialogue social** entre les partenaires pour les sensibiliser à une utilisation plus rationnelle de la main-d'œuvre dans le secteur et pour analyser, concevoir et mettre en œuvre des initiatives à cet effet.
- **Associer les partenaires sociaux** à la conception et à la mise en œuvre de stratégies globales de développement rural.

- **Multiplier les partenariats public-privé au sein du secteur et entre les secteurs** afin d'instaurer un tourisme durable qui profite aux plus pauvres, partenariats qui s'établissent entre les organisations internationales, gouvernementales, non gouvernementales et celles relevant du secteur privé qui ont pour objectif commun de réduire la pauvreté par le tourisme.

Rôle et activités de l'OIT

Le principal objectif du Département des activités sectorielles est de renforcer l'application de l'Agenda du travail décent au niveau sectoriel grâce au dialogue social. La démarche sectorielle permet à l'OIT de traiter de questions urgentes comme celles qui consistent à promouvoir l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles; à promouvoir la ratification et l'application effective des normes et instruments sectoriels; et à améliorer la base de connaissances sur les perspectives du secteur et les problèmes qu'il rencontre grâce à la coopération technique, aux programmes d'action et aux réunions.

L'**Agenda du travail décent** de l'OIT vise directement la réduction de la pauvreté grâce à une approche intégrée qui comporte quatre éléments clés:

- **Les droits au travail** permettent aux hommes et aux femmes de prendre en mains leur destin pour s'extraire de la pauvreté;
- **L'emploi** qui consiste en un travail productif et librement choisi est la clé de l'affranchissement de la pauvreté;
- **La protection sociale** est un garde-fou contre la pauvreté;
- **Le dialogue social**, ou tous types de négociation, consultation et échange d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur des questions d'intérêt commun, est essentiel pour la réduction de la pauvreté.



Le projet Lao PDR – un Groupe CEB interagences de l'ONU pour le commerce et la capacité productive

Le principal objectif de ce projet qui unit l'OIT, l'ITC, la CNUCED, l'ONUDI et l'UNOPS consiste à améliorer la capacité productive du secteur du tourisme en renforçant l'effet d'entraînement en amont avec l'agriculture organique et l'artisanat, en facilitant les exportations vers les marchés régionaux et en répondant aux exigences internationales pour les secteurs ciblés, en abordant des questions transversales concernant une production plus propre, en dynamisant les forums locaux axés sur le commerce et en appuyant le gouvernement dans sa démarche d'actualisation de l'Étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC). Il vise à réduire la pauvreté dans des provinces ciblées de la République démocratique populaire lao.

Normes de l'OIT et coopération

- L'OIT et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ont signé un accord de coopération pour renforcer les capacités et les activités des deux agences des Nations Unies dans ce domaine (2007) et pour renforcer le poids du secteur dans la création d'emplois, le développement et l'élimination de la pauvreté.
- Cherchant à faire face à la crise économique mondiale et invoquant le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT, l'OIT et l'OMT ont publié une déclaration commune sur le tourisme et l'emploi, en septembre 2009. Une déclaration similaire a été signée avec l'IH&RA, en janvier 2010, afin de lancer des programmes d'action pilotes dans certaines régions et dans certaines chaînes hôtelières et d'examiner ensemble des questions telles que le VIH/SIDA, le travail des enfants, les migrations de main-d'œuvre, la promotion de l'égalité hommes-femmes et autres questions transversales.
- La convention (n°172) et la recommandation (n°179) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991, définissent des normes minimales pour améliorer les conditions de travail, la formation et les perspectives de carrière dans les hôtels, restaurants et établissements assimilés. Il y est noté que la négociation collective est nécessaire pour renforcer la sécurité de l'emploi. Cette convention précise que les travailleurs ne doivent pas être exclus du champ d'application d'aucune norme minimale adoptée au niveau national.

Outils pour promouvoir la réduction de la pauvreté par le tourisme

Le BIT prépare des outils pour promouvoir la réduction de la pauvreté par le tourisme, qui seront disponibles à l'automne 2011. Ils sont destinés à **aider les pays en développement et les pays les moins avancés à mettre en place un secteur du tourisme durable et des activités commerciales durables reposant sur le concept de travail décent**. Ils cibleront les PME et les communautés locales des zones rurales, présenteront des études de cas et des pratiques optimales et illustreront les liens entre l'Agenda du travail décent de l'OIT, la réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement.



© Oliver Strowe / Lonely Planet Images

Instruments de l'OIT

- 2010: Développements et défis dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme. Document soumis aux fins de discussion lors du Forum de dialogue mondial sur le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, 23-24 novembre 2010, Département des activités sectorielles, (Genève).
- Bolwell D., Weinz W., 2009: Reducir la pobreza a través del turismo (Genève, BIT).
- Boardman, J., Barbato, B., 2008: Review of socially responsible HR and labour relations in practice in international hotel chains (Genève, BIT).
- Bolwell, D., Weinz, W., 2008: Reducing poverty through tourism (Genève, BIT).
- Bolwell, D., Weinz, W., 2008: Guide for social dialogue in the tourism industry (Genève, BIT).
- Hoel H., Einarsen S., 2003: Violence at work in hotels, catering and tourism (Genève, BIT).
- 2003: Employment and Human Resources in the Tourist Industry in Asia and the Pacific. Document de travail pour la reunion régionale tripartite, Bangkok, Thaïlande.

Pour plus d'informations sur le Département des activités sectorielles et le secteur HRT:

<http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/sectors/tourism.htm>
<http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/index.htm>

Contact

Wolfgang Weinz
Spécialiste de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme
Département des activités sectorielles
Tel. +41.22.799.6585, Fax +41.22.799.7050
Courriel: weinz@ilo.org ou sector@ilo.org